



Décembre 2025

Informations municipales

04 74 02 02 02

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

Décembre, la neige fond sur les cendres !

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat
Conseil municipal
Municipales 2026
Soirée citoyenne le 1^{er} décembre
Réunion publique – Plan Communal de Sauvegarde
Vœux de la municipalité
Permanence « Rivolet Infos Accueil Numérique »
Centre Communal d'Action Sociale
Monoxyde de carbone
Définition : Évolage
Sou des écoles - Marché de Noël
Fête de l'école
Vente de gâteaux
Vente de boudin - Classe en 8
Téléthon 2025
Randonnée mensuelle - ASL
Qui suis-je?



MAIRIE

Dates à retenir

1
1 30/11 : Vente de boudin – Classe en 8
2 01/12 : Soirée citoyenne – salle de
2 réunion de la mairie
3 04 et 18/12 : Permanence – Rivolet
3 Infos Accueil Numérique
3 05 et 06/12 : Téléthon – Les 6 com's
3 07/12 : Marché de Noël – Sou des
3 écoles
4 12/12 : Réunion publique – Plan
4 Communal de Sauvegarde
4 18/12 : Conseil municipal
4 19/12 : Fête de l'école – Sou des écoles
5 19/12 : Vente de gâteaux – Sou des
5 écoles
5 20/12 : Distribution des colis de Noël -
5 CCAS
21/12 : Randonnée mensuelle – ASL
09/01/2026 : Vœux de la municipalité

Secrétariat

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultables sur le site internet de Rivolet <http://www.rivolet.fr>:

- Mardi de 7h30 à 12h
- Jeudi de 16h à 19h
- Vendredi de 10h à 12h30

Le secrétariat de mairie sera **fermé du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclus**. En cas d'urgence, merci de composer le numéro d'astreinte 06 66 36 26 55.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 18 décembre à 19h30** dans la salle de réunion de Rivolet.

Municipales 2026

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Comment vérifier son inscription sur les listes électorales ?

Un service vous permet de :

- *Savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit ;*
- *Connaître l'adresse de votre bureau de vote ;*
- *Connaître votre numéro national d'électeur ;*
- *Savoir si vous avez des procurations en cours ;*
- *Télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales.*

Ce service est accessible avec France Connect ou un compte Service-Public.gouv.fr

Grâce au « téléservice "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales", vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- *un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;*
- *un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).*

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :

- *une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.*

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669

Soirée citoyenne le 1^{er} décembre à la mairie – 19h-21h

En mars auront lieu les élections et Rivolet aura besoin d'un nouveau conseil municipal.

Vous avez des questions sur le fonctionnement du conseil municipal ? Vous aimeriez peut-être vous impliquer dans la vie municipale ? Le moment est venu d'en discuter !

Des citoyens et citoyennes vous invitent à une soirée d'échange et d'information, ouverte à tous les habitants et habitantes de Rivolet.

Soyez les bienvenu.e.s le lundi 1^{er} décembre entre 19h et 21h à la Mairie / Salle du Conseil municipal.

Au programme, 3 tables rondes :

- *Echange avec des membres du conseil municipal (actuel et ancien) sous forme de questions/réponses,*
- *Récolte d'idées/d'envie des habitant.e.s pour les prochaines années,*
- *Rencontre entre les habitant.e.s qui souhaiteraient s'impliquer,*

Un verre de l'amitié sera partagé en fin de soirée.

Vous pouvez aussi dès à présent écrire vos questions, idées, ainsi que vos coordonnées si vous souhaitez vous impliquer, sur papier libre dans la boîte aux lettres de la mairie.

Vous pouvez également assister aux réunions mensuelles du conseil municipal, le prochain aura lieu jeudi 18 décembre à 19h30.



Réunion publique – Plan Communal de Sauvegarde

La municipalité organise une réunion publique **le vendredi 12 décembre à 18h30** dans la salle de réunion de la mairie pour présenter à l'ensemble des habitant(e)s le Plan Communal de Sauvegarde. Cette présentation sera suivie d'un verre de l'amitié.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Vœux de la municipalité

Madame le Maire et son Conseil municipal vous présenteront leurs vœux **le vendredi 9 janvier 2026 à 18h30 à la salle des fêtes.**

Ce sera l'occasion de lever nos verres à cette nouvelle année.

Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »

Les habitants de la commune ont la possibilité de se rendre en mairie pour être accompagnés et aidés dans leurs démarches administratives. En effet, il est possible de rencontrer parfois des difficultés administratives et d'avoir besoin d'informations pour la gestion de différents dossiers.

C'est dans ce cadre que la mairie propose une permanence ouverte à toute personne intéressée.

Ce mois de décembre, les permanences auront lieu, sur rendez-vous, **les jeudis 4 et 18 décembre, de 18h à 19h en mairie de Rivolet.**

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

La **distribution des colis de Noël** à nos aînés aura lieu le **samedi 20 décembre 2025 à partir de 14h**. Tous les membres du CCAS sont convoqués ce jour-là en mairie à 13h45 pour répartir les groupes de visite.

Les personnes nées avant le 31 décembre 1950, susceptibles de recevoir le colis de Noël, peuvent se rapprocher du secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02 afin d'éviter tout oubli d'attribution.

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone>

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/attention-aux-intoxications-au-monoxyde-de-carbone-0>

Sante Publique France



ENVIRONNEMENT

Définition : Évolage

Dans les Dombes, période pendant laquelle un étang est en eau et consacré à la pisciculture. Larousse.



ECOLE

Marché de Noël – Sou des écoles

Rendez-vous **le dimanche 7 décembre à partir de 10h** pour le 3^{ème} marché de Noël de Rivolet !!

Le sou des écoles vous attend nombreux pour découvrir les artisans locaux et trouver vos prochains cadeaux originaux à offrir ! Sur place ou à emporter une vente d'huîtres et petite restauration.



Fête de l'école

Nous vous informons que la fête de Noël aura lieu le **vendredi 19 décembre** à la **salle des fêtes à partir de 18h30**.

Vous êtes tous conviés pour découvrir le spectacle des enfants.

Vente de gâteaux à l'école

Le Sou des Ecoles organise le **vendredi 19 décembre**, une vente de gâteaux dans la cour de l'école, à partir de 16h. Ouverte à tous.

Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part.



ASSOCIATIONS

Classe en 8 – Vente de boudin

La classe en 8 organise une vente de boudin **le dimanche 30 novembre 2025** sur la place de la mairie (place Auderville). Pré-commande au : 06 59 33 23 22 (Véronique), 06 63 87 07 25 (Karine), 06 07 58 74 91 (Laurent).

6 € la part de boudin / 8 € la part avec accompagnement.

Téléthon 2025

Les 6 Com's est une association regroupant les communes de Cogny, Denicé, Lacenas, Montmelas, Rivolet et Saint-Cyr-le-Chatoux. Elle organise le Téléthon 2025.

Le vendredi 5 décembre 2025 : MARCHES NOCTURNES avec départ de chaque commune. Pause vin chaud à la chapelle de Chevennes.

Arrivée à la salle des fêtes de Rivolet (soupe à l'oignon, soupe à la courge, hots-dogs, gaufres, crêpes, buvette)

Le samedi 6 décembre 2025 : à la salle des fêtes de RIVOLET : à partir de 18H00 concert de « L'Écho de la vallée du Morgon ».

Soirée chansons à 20H30 : spectacle Michel Fugain interprété par Claude Lieggi accompagné d'une dizaine de musiciens et choristes.

Pour visionner le spectacle taper : <https://youtu.be/7D8nPGAyQ1o>

Tous les bénéfices seront intégralement reversés au profit du TÉLÉTHON 2025

ASL – Randonnée mensuelle

La prochaine randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 21 décembre**.

Départ à 9 heures, place Auderville. Durée : environ 3 heures

**LA COMMUNE DE RIVOLET VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOEL ET DE
BONNES FETES DE FIN D'ANNEE**

La Mairie de Rivolet

Bravo à toutes celles et ceux qui ont répondu et trouvé la perle rare du mois de novembre qui était le chardonneret élégant.

Qui suis-je ?

Pour ce mois-ci, vous devrez faire appel à votre mémoire de collégien ou de lycéen. Je vous demande de reconnaître l'auteur de cette pièce résumée ci-dessous en quatre lignes ? Nous partageons le même patronyme ! « Don Rodrigue, jeune seigneur de la cour d'Espagne, est amoureux de Chimène. Or, leurs familles deviennent ennemies et Don Rodrigue tue en duel le père de Chimène. Chimène ne peut plus l'épouser car son devoir est de venger son père ». Mais voilà pourquoi j'ai une mauvaise réputation ! Bon, trêve de plaisanterie, je pense être mal aimé depuis bien plus longtemps. Il serait temps que d'autres histoires se racontent à mon sujet. Comme toute bête à plume, je participe à l'équilibre de la biodiversité et en tant qu'éboueur je limite la propagation des maladies.

Vous avez la réponse ? Envoyez-la à l'adresse de la mairie : mairie@rivolet.fr